



Bulletin trimestriel de conjoncture



Suivi de la conjoncture financière et bancaire
N°148 – 2^{ème} trimestre 2011

Sommaire

Méthodologie	3
1. Synthèse	5
2. Enquête auprès des établissements de crédit	10
3. Actifs financiers de la clientèle non financière	11
Les placements des ménages	12
Les disponibilités des entreprises	13
4. Passifs financiers de la clientèle non financière	14
4.1 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit	14
4.2 Concours consentis par les établissements de crédit locaux	15
L'endettement des ménages	16
L'endettement des entreprises	17
5. Risques sectoriels	18
6. Indicateurs de vulnérabilité	20
7. Rappel des taux	21
7.1 Taux réglementés	21
7.2 Principaux taux de marché	21
7.3 Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises	21
7.4 Taux de l'usure	21
8. Monnaie fiduciaire	22
8.1 Emission mensuelle de billets euros	22
8.2 Emission mensuelle de pièces euros	22

Méthodologie

1) Les incidences de la réforme SURFI sur l'élaboration des statistiques monétaires

La système SURFI (Système Unifié de Reporting Financier) se substitue, depuis juin 2010, au système BAFI (Base des Agents Financiers). Cette réforme implique des modifications liées à la production de nouveaux tableaux par les établissements de crédit et une nouvelle taxonomie.

S'agissant de l'outre-mer, la réforme SURFI permet de mieux référencer les établissements de crédit ayant une activité de crédit ou de collecte de dépôts et d'établir ainsi un périmètre plus exhaustif des encours totaux de crédit et de collecte.

2) Les nouveaux critères de différenciation des établissements locaux et ceux non installés localement

Pour l'IEDOM, deux critères cumulatifs président à l'attribution du statut d'établissement local : la présence d'un guichet sur place et la production de bilans et de comptes de résultat retraçant l'activité locale. Les établissements ne remplissant pas ces deux conditions sont considérés comme non installés localement. La réforme SURFI a été l'occasion d'intégrer dans le champ des établissements locaux des établissements jusqu'ici considérés comme non installés localement : il s'agit de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), de l'Agence Française de Développement (AFD) et de la CASDEN-BP.

3) L'enquête de conjoncture bancaire

L'IEDOM réalise trimestriellement une enquête de conjoncture auprès des dirigeants des principaux établissements de crédit installés localement. Le questionnaire vise à appréhender les évolutions de leur activité commerciale en dépôts et en crédits ainsi que leur opinion portant sur différents indicateurs (produit net bancaire, commissions, charges d'exploitation, provisions, résultat, effectifs, climat social et environnement économique). Les réponses sont pondérées relativement à la taille des établissements en fonction de leurs encours en dépôts ou en crédits selon la nature de la question posée. Les résultats obtenus donnent une mesure synthétique de l'appréciation de la situation.

4) Actifs financiers

Les actifs financiers présentés ci-après concernent exclusivement les dépôts auprès des banques locales et de la Banque postale. Il s'agit d'un périmètre englobant la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy. En sont exclus les placements de la clientèle locale auprès de banques métropolitaines.

En plus des *dépôts à vue*, *les placements liquides ou à court terme* regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils comprennent les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, Codevi et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et OPCVM monétaires). *L'épargne à long terme* est constituée par les portefeuille-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance-vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont cependant pas exhaustives car elles n'incluent que très partiellement les encours de contrats d'assurance vie souscrits auprès des établissements de crédit de la place mais gérés par des sociétés affiliées, et ne comprennent pas celles relatives aux opérations des compagnies d'assurance intervenant dans l'archipel.

Les ménages comprennent les particuliers, les entrepreneurs individuels (EI) et les administrations privées ; les entreprises correspondent aux sociétés non financières (SNF) ; les autres agents regroupent les sociétés d'assurance et les fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations centrales et les administrations de sécurité sociale.

5) Passifs financiers

Au titre des passifs financiers, est présentée la situation des crédits octroyés par les établissements de crédit locaux d'une part, et par l'ensemble des établissements d'autre part. Il s'agit d'un périmètre englobant la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Les entrepreneurs individuels (EI) sont répartis entre les catégories entreprises et ménages selon les types de crédits considérés. Les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont comptabilisés en encours des ménages avec les données des particuliers, alors que les autres catégories de crédit des EI le sont en encours des entreprises avec la totalité des données des sociétés non financières (SNF).

Pour les entreprises (SNF et EI selon les cas), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage, tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.

S'agissant des ménages (particuliers, administrations privées et entrepreneurs individuels selon les cas), les crédits à la consommation recouvrent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.

Les autres agents regroupent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations centrales et de sécurité sociale.

6) Service central des risques (SCR) et SCR douteux

Le service central des risques (SCR) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 euros de crédits par guichet bancaire et par entité juridique dans les DOM, les encours de crédits distribués par les établissements de crédit implantés sur le territoire français en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe dans les DOM. Cette source d'information, bien que non exhaustive, permet une analyse des encours de crédits par secteurs économiques.

Cette base statistique est complétée par les données d'encours de créances douteuses déclarées localement par les établissements de crédit à partir d'un encours de 10.000 euros, et par celles des arriérés sociaux d'un montant supérieur à 22 500 euros, transmises par la Caisse Générale de Sécurité Sociale.

7) Taux de l'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1er de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996. L'article 32 de la loi n°2003-721 du 1er août 2003 pour l'initiative économique sort du champ de la réglementation relative à l'usure les prêts consentis à une personne morale se livrant à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte.

8) Enquête sur le coût du crédit aux entreprises

L'enquête semestrielle sur le coût du crédit, réalisée par l'Iedom au cours des mois de janvier et juillet de chaque année, recense les conditions débitrices offertes par les principaux établissements de crédit de la place à leur clientèle entreprises.

Le champ d'application de l'enquête exclut les crédits aux collectivités, le crédit-bail, les prêts participatifs et les engagements par signature.

REMARQUE

Suite à la mise en œuvre de SURFI, les séries historiques d'actifs et de passifs financiers publiées dans ce bulletin diffèrent sensiblement de celles publiées dans les précédentes éditions.

S'agissant des actifs financiers, l'intégration de la CASDEN-BP dans le champ des établissements installés localement (ECIL) a entraîné une hausse des encours.

S'agissant des passifs financiers, l'intégration de nouveaux établissements dans le champ des ECIL (CDC, CASDEN-BP, AFD) a également entraîné une forte hausse des encours de la place bancaire locale. Néanmoins, en considérant l'ensemble des concours (établissements installés ou non localement), l'effet de ce reclassement est neutre.

1. Synthèse

1 – Evolution conjoncturelle internationale

La croissance de l'économie mondiale s'est ralentie au 2^e trimestre 2011, dans les pays avancés comme dans les pays émergents, dans un contexte de resserrement des politiques monétaires face aux pressions inflationnistes liées à la hausse des prix de l'énergie et des matières premières. La période récente a été marquée par l'aggravation de la crise de la dette souveraine dans la zone euro, le relèvement du plafond de la dette fédérale aux Etats-Unis et l'instabilité des marchés boursiers.

Au deuxième trimestre, la croissance américaine est demeurée faible, à 1 %, freinée par la hausse des prix de l'énergie, la stagnation de la consommation des ménages, la faiblesse du marché immobilier et les contraintes de consolidation budgétaire.

En Asie, la situation économique du Japon s'est redressée plus rapidement que prévu, malgré le recul du PIB observé au 2^e trimestre. Les autorités japonaises ont mis en œuvre un plan de reconstruction et la Banque du Japon a encore assoupli sa politique monétaire. La Chine affiche une croissance plus modérée qu'en 2010, à la suite du resserrement de la politique monétaire visant à enrayer les tensions inflationnistes.

La reprise ne s'est pas confirmée dans la zone euro au cours du deuxième trimestre, fragilisée par la crise de la dette souveraine, avec un ralentissement de la croissance du PIB à 0,2 %. Les conditions économiques se sont détériorées par rapport au premier trimestre, avec le ralentissement de la consommation, le recul de la production industrielle en Allemagne et le comportement attentiste des entreprises sur fond de tensions financières.

Le 21 juillet, les dirigeants des pays de la zone euro ont décidé d'étendre les compétences du Fonds européen de stabilisation (FESF) - dont l'objectif est de venir en aide aux Etats de la zone euro confrontés à des difficultés – afin notamment de lui permettre d'acheter des obligations d'Etat sur le marché secondaire et d'aider à la recapitalisation d'établissements financiers. D'autres mesures ont été prises, telles que l'allongement de la durée des prêts et l'application de taux d'intérêts préférentiels. Ces dispositions n'entreront toutefois en vigueur qu'après ratification des parlements nationaux. Une aide supplémentaire de 109 milliards d'euros a été allouée à la Grèce en juillet, à la suite de l'adoption de nouvelles mesures budgétaires, et un assouplissement des conditions a été accordé au Portugal et à l'Irlande. En raison des tensions sur les taux de l'Espagne et de l'Italie, la BCE a repris en août son programme d'achat d'obligations d'Etat (SMP). Les gouvernements italiens et espagnols se sont engagés à adopter la règle de l'équilibre budgétaire, qui pourrait également être adoptée par d'autres pays de la zone Euro.

En matière de politique monétaire, la BCE a relevé de 25 points de base son principal taux directeur le 7 juillet, pour le porter à 1,5 %, estimant que le nouvel ajustement était nécessaire compte tenu des risques à la hausse pesant sur la stabilité des prix. La FED a laissé pour sa part son taux directeur inchangé, dans une fourchette comprise entre 0 % et 0,25 %. La parité EUR/USD, qui avait enregistré une forte hausse de janvier à avril 2011, s'inscrit en baisse depuis cette date.

Sur les marchés boursiers, l'envolée du cours du pétrole et des matières premières s'est interrompue - hormis celle de l'or - affectée par les craintes d'un ralentissement de l'activité économique mondiale et les tensions financières en Europe. Durant l'été, les craintes sur l'environnement macroéconomique, la crise des dettes souveraines et son impact sur les comptes des banques européennes ont alimenté l'inquiétude des marchés et entraîné la chute des bourses mondiales, affectant plus particulièrement les valeurs bancaires.

2 – Evolution conjoncturelle en Guadeloupe

Au deuxième trimestre 2011, la Guadeloupe observe une pause dans la reprise économique entamée en fin d'année 2010. Les indicateurs financiers montrent en effet une activité de crédit aux ménages en ralentissement tant sur la consommation que sur l'habitat. Un essoufflement des efforts d'investissement des entreprises, plus marqué pour les entrepreneurs individuels, est également observé. L'encours sain, tous agents confondus, augmente cependant de 8,5 % à fin juin (contre +6,1 % en mars), essentiellement porté par des opérations importantes réalisées par certaines banques de l'île (financement des bailleurs sociaux et du secteur public).

Les actifs financiers continuent de progresser à un rythme soutenu (+5,4 %), affichant leur plus forte progression depuis fin 2009. Ils bénéficient notamment du dynamisme de l'épargne longue.

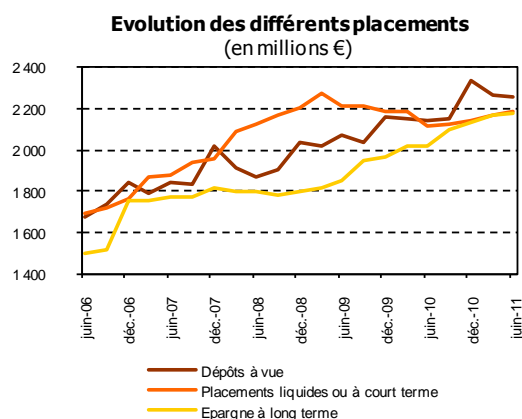
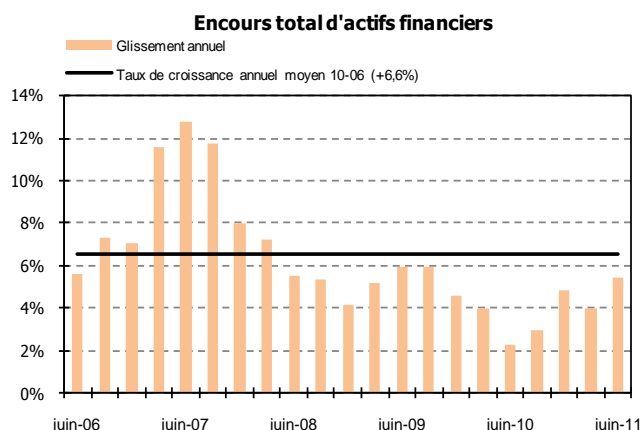
Les soldes d'opinion relatifs au volume d'activité prévu au troisième trimestre 2011, issus de l'enquête de conjoncture menée par l'IEDOM auprès des dirigeants des banques locales, sont positifs, laissant ainsi augurer un maintien des efforts d'investissement et des dépenses de consommation des agents économiques.

2.1 - L'évolution des actifs financiers en Guadeloupe

Croissance soutenue des actifs financiers à fin juin 2011

A fin juin 2011, l'encours des actifs financiers des agents économiques de Guadeloupe s'élève à 6,6 milliards €, en hausse de 5,4 % sur un an (+4 % en mars). Cette évolution, la plus dynamique depuis fin 2009, est néanmoins inférieure à la croissance annuelle moyenne des cinq dernières années (+6,3 %). En rythme trimestriel, le taux de croissance est relativement modéré (+0,2 % après -0,1 % en mars 2011).

L'évolution constatée est principalement liée à une nouvelle hausse de l'épargne longue (+8 % après +7,8 % en mars 2011), expliquée notamment par une bonne tenue de l'assurance vie (+12,1 %). Les dépôts à vue, principaux actifs financiers détenus par les agents économiques du département (34,1 % du total), enregistrent une hausse de 5,4 % (contre +5,1 % en mars 2011). Après un repli au trimestre précédent (-0,7 %), les placements liquides ou à court terme affichent, pour leur part, un léger redressement (+3 %).



Accélération des dépôts à vue, grâce exclusivement au secteur public

Les dépôts à vue restent bien orientés (+5,4 % soit +116,3 millions) et s'établissent à 2,26 milliards €. En revanche, sur un trimestre, l'encours décroît légèrement (-0,3 % contre -3,1 % en mars 2011).

L'accélération relevée en rythme annuel tient exclusivement aux encours du secteur public, en hausse de 43 % sur un an (soit +65 millions €, contre +17 % en mars 2011).

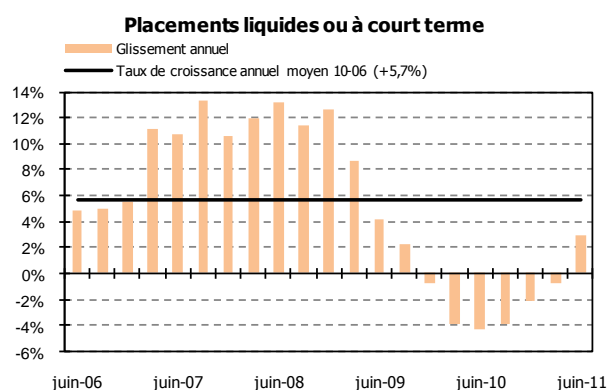
La croissance de l'encours des dépôts à vue des ménages, principaux détenteurs de cette catégorie d'actifs financiers (55,1 % du total) ralentit : l'encours croît de 3,1 % sur un an après 5,2 % en mars 2011. Ce taux est nettement en deçà de la croissance annuelle moyenne observée sur les quatre années précédente (+6,9 %).

Un ralentissement est également enregistré pour les entreprises, le rythme de croissance de leurs comptes à vue passant de 2 % à 1,7 % en juin 2011. Sur trois mois, l'encours affiche une nouvelle diminution (-0,9 %), moins prononcée qu'en mars 2011 (-9,1 %).

Timide redressement des placements liquides ou à court terme

Les placements liquides ou à court terme se redressent (+3 %) pour la première fois depuis fin 2009. Cette embellie est liée à l'augmentation des taux sur le marché monétaire (respectivement 1,133 % et 1,487 % pour les moyennes mensuelles de l'Eonia et de l'Euribor 3 mois en juin 2011 contre 0,6483 % et 1,176 % en mars 2011).

Cette évolution provient notamment d'un redressement des placements indexés sur les taux de marché (+2,1 % soit +13,6 millions €) après une nette baisse au trimestre précédent (-8,6 %). Les OPCVM monétaires continuent de décroître (-13,9 % soit -35,5 millions €) mais à un rythme moins soutenu qu'en mars 2011 (-20 % soit -56 millions €). En revanche, les comptes à terme affichent une bonne performance (+13,2 %, après +1,3 % en mars 2011).



Les comptes d'épargne à régime spécial poursuivent leur progression (+3,5 % après +3 % en mars 2011) en raison du relèvement des taux de rémunération des différents placements au 1er février 2011 (2 % pour le livret A, référence de calcul de la rémunération des principaux produits, contre 1,75 % auparavant). Les livrets A et les livrets de développement durable sont en hausse de respectivement 6,6 % et 2,6 %. Les comptes d'épargne logement progressent de 2 % après +2,3 % fin mars 2011. Les livrets ordinaires diminuent de 0,8 % (soit -5 millions €), contre une progression annuelle de 0,4 % au trimestre précédent.

Bonne performance de l'épargne longue

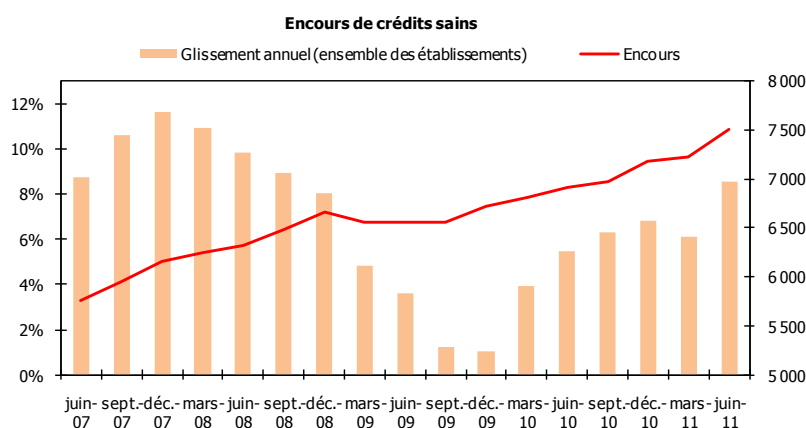
L'épargne à long terme reste dynamique (+8 % soit +161,2 millions € contre +7,8 % en mars 2011) pour s'établir à 2,2 milliards €.

Les ménages (qui détiennent 96,5 % de l'encours) demeurent les principaux contributeurs à ce dynamisme, avec une croissance de 8 % (+155,9 millions €) sur un an. Cette tendance est essentiellement liée à la forte progression de l'assurance vie (+12,1 %, soit +141,6 millions €), premier produit d'épargne à long terme des ménages (62,3 % du total). Les plans d'épargne logement (PEL), deuxième composante de l'épargne longue (21 % du total), enregistrent une hausse sensible (+0,7 % après +1,3 % en mars 2011). Les OPCVM non monétaires retrouvent une évolution positive (+10,3 %) après une baisse marquée en mars 2011 (-13 %). A l'inverse, les plans d'épargne populaire subissent une nouvelle diminution (-8,1 % après -7 % en mars 2011).

2.2 - L'évolution des passifs financiers en Guadeloupe

Accélération de l'encours de crédit à fin juin 2011

A fin juin 2011, en Guadeloupe, le rythme de progression de l'encours sain des crédits s'accélère passant de 6,1 % en mars à 8,5 % (+ 588,8 millions €) ; l'encours s'établit ainsi à 7,5 milliards €. Il est à noter que cette croissance, la plus élevée depuis fin 2008, est liée pour 2 points à l'octroi de crédits immobiliers à des bailleurs sociaux du département (83 millions €) et à une opération ponctuelle réalisée sur les crédits de court terme au secteur public par une banque de la place pour un montant de 57,7 millions €. En excluant ces deux phénomènes, l'encours de crédits progresserait de 6,5 % sur un an.



En France hexagonale, une accélération des encours au secteur non financier est également observée, la progression annuelle passant de 4,4 % en mars à +5,9 % en juin.

En rythme trimestriel, l'encours de crédit croît de 3,9 % (+282,4 millions €), après +0,5 % au trimestre précédent.

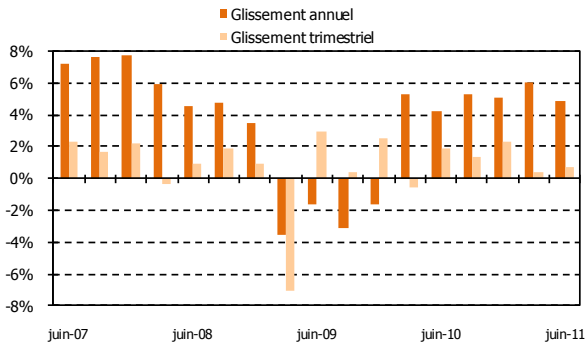
L'encours détenu par les établissements installés localement (90,1 % de l'encours sain total) enregistre un taux de croissance de 9,5 %, contre +0,4 % pour les établissements non installés localement.

Ralentissement marqué des crédits aux ménages

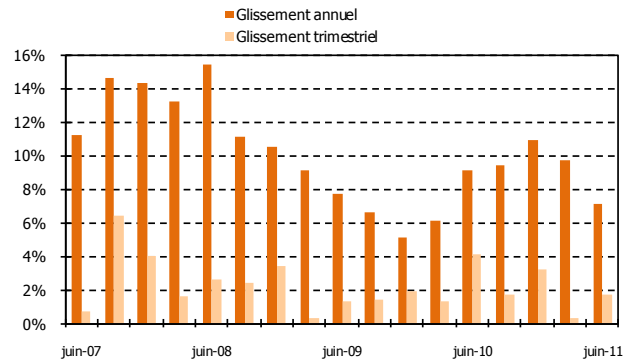
Après avoir affiché des taux de croissance annuelle supérieurs à 8 % au cours des deux trimestres précédents, l'encours de crédits aux ménages accuse un ralentissement à fin juin 2011. A 2,8 milliards €, il progresse de 6,5 % sur un an (+168,6 millions €), contre +8,5 % en mars 2011. Au niveau national, en revanche, la croissance de l'encours de crédits aux ménages s'accélère (+7,2 % contre +6,3 % en mars).

Cette perte de vigueur au 2^{ème} trimestre 2011 en Guadeloupe est observée aussi bien sur le financement de la consommation (+5,2 % après +6,4 % en mars) que sur les crédits à l'habitat. Ces derniers, qui représentent 65,2 % de l'ensemble des crédits aux ménages, progressent de 7,1 % sur un an à fin juin (+120,7 millions €), contre une hausse de 9,7 % en mars et 10,9 % en décembre 2010, confirmant ainsi l'essoufflement perçu sur ce segment par certaines banques de la place dès le début de l'année 2011. La conjoncture économique en Guadeloupe, marquée à fin juin par une pause dans la reprise et un record historique du nombre de demandeurs d'emplois, s'avère peu propice au dynamisme de l'activité de crédit aux particuliers.

**Crédits à la consommation
(hors comptes ordinaires débiteurs)**



Crédits à l'habitat des ménages



Dynamisme des crédits aux entreprises, grâce aux crédits immobiliers aux bailleurs sociaux

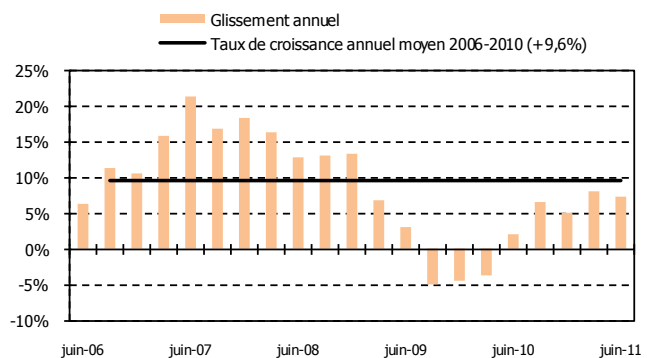
L'encours de crédit porté par les entreprises de Guadeloupe s'élève à 3,54 milliards € à fin juin 2011. Après s'être progressivement accru depuis septembre 2010, son rythme de progression annuelle connaît un bond pour atteindre +7,3 % (+240,9 millions €), contre +2,1 % en mars et +1,8 % fin 2010.

Cette accélération marquée est néanmoins expliquée à hauteur de 2,5 points par des crédits octroyés aux principaux bailleurs sociaux du département. En effet, en excluant ces dernières opérations, l'encours de crédits aux entreprises progresserait de 4,8 % par rapport à juin 2010. En France hexagonale, l'activité de crédit aux entreprises s'améliore également, avec un rythme de progression de 4,2 % contre 2 % en mars.

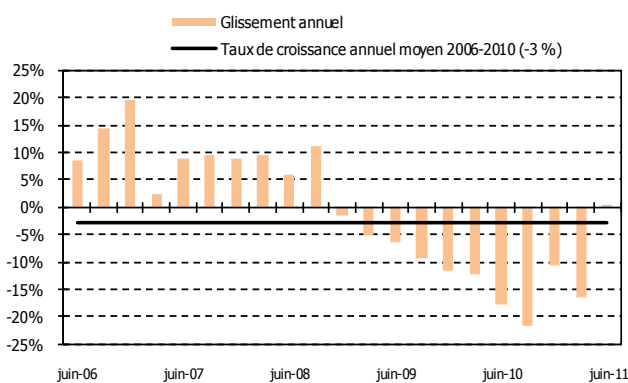
L'évolution des crédits aux entreprises relevée à fin juin provient en premier lieu du dynamisme des crédits immobiliers (+9,1 % contre +1,4 % en mars).

A l'inverse, en phase avec des prévisions d'investissement négatives de la part des chefs d'entreprise du département, la croissance des crédits d'investissement se tasse à fin juin, consécutivement au redémarrage observé ponctuellement en début d'année. L'encours progresse de 7,3 % sur un an, contre +8,2 % en mars. Dans le détail, les crédits à l'équipement augmentent de 8,7 % tandis que l'évolution du crédit-bail reste contenue (+0,6 %). Pour le septième trimestre consécutif, les entrepreneurs individuels sont demeurés en marge de cette croissance de l'investissement, leurs crédits à l'équipement se réduisant de nouveau en rythme annuel (-5,7 % après -8,7 % au trimestre précédent).

Crédits d'investissement des entreprises



Crédits d'exploitation des entreprises



La diminution continue des crédits d'exploitation observée depuis fin 2008 tend à s'estomper au deuxième trimestre 2011. L'encours affiche ainsi une très légère progression en juin (+0,2 %, contre -16,5 % en mars). Cette évolution doit cependant être relativisée compte tenu d'une opération de réajustement comptable réalisée par une banque de la place sur les découverts, sans laquelle l'encours de crédits d'exploitation diminuerait de 2,1 %.

Dans l'attente d'une amélioration durable du climat des affaires, les entreprises du département ont tendance à contenir leurs charges d'exploitation et à limiter leur recours aux crédits de court terme. L'ensemble des catégories de crédits de court terme s'inscrit en baisse, à l'exception des découverts (+4,3 %) et de l'affacturage (+26,3 %).

Au 30 juin 2011, l'encours de crédit à moyen et long terme et de crédit-bail déclaré au Service Central des Risques de la Banque de France (SCR) sur les entités de Guadeloupe, hors collectivités locales, s'élève à 3,1 milliards €, en hausse de 7,2 % (+204,7 millions €) sur un an (après +3,5 % en mars 2011). Le secteur de l'immobilier, premier bénéficiaire (46,8 %), affiche une croissance plus soutenue (+5,1 %) qu'en mars 2011 (+3,5 %). L'investissement des entreprises dans le secteur « activités spécialisées, scientifiques et techniques » reste bien orienté (+14,7 % contre +3,7 % en mars 2011). En parallèle, l'encours de crédit aux « activités de production et de distribution d'électricité et de gaz », enregistre à nouveau une très forte progression (+95,4 %, après +82,3 %). Le financement des entreprises de la santé et du social demeure dynamique (+18,5 %, après +28,6 %). En revanche, les crédits dans le secteur du commerce et de la construction subissent une baisse marquée sur un an (respectivement -10,6 % et -17,1 %). Malgré une embellie de l'activité touristique, le financement des entreprises du secteur de l'hébergement et de la restauration reste en retrait (-8,5 % après -7,9 % en mars 2011).

Croissance modérée des crédits d'investissement à l'administration publique

Le 2^{ème} trimestre 2011 confirme l'évolution modérée des encours de crédits d'investissement de l'administration publique (+3,2 % sur un an après +4,5 % en mars). Les crédits d'exploitation sont marqués, comme indiqué supra, par une opération exceptionnelle relative aux comptes ordinaires débiteurs réalisée par une banque de la place (+57,7 millions € sur le trimestre).

2.3 – La vulnérabilité financière des agents économiques

A fin juin 2011, la vulnérabilité des agents économiques diminue globalement.

Le taux de créances douteuses brutes s'établit à 7,6 %, en baisse de 0,6 point sur trois mois et de 0,4 point sur un an. Le taux porté par la seule place bancaire locale (7,4 %) s'améliore de 0,7 point sur trois mois et 0,6 point sur l'année. Les créances douteuses brutes progressent en effet moins vite que l'encours sain à fin juin (+3,4 % contre +8,5 %). L'encours des créances douteuses nettes s'établit à 256,6 millions €, en hausse de 7,3 % par rapport à juin 2010. Les provisions connaissent en revanche une hausse très contenue (+0,7 % sur un an).

Les indicateurs de vulnérabilité des entreprises poursuivent leur amélioration. Le nombre de personnes morales en interdit bancaire s'élève à 2 956 et enregistre une baisse de 2,8 % (-84) en glissement annuel. Le nombre d'incidents de paiement sur effets, cumulés sur un an, diminue de 8 % (-130 incidents). En revanche, ces derniers progressent de 1,8 % en valeur.

Sur la clientèle des ménages, le nombre de personnes physiques en situation d'interdit bancaire (21 172) est en retrait de 7,4 % (-1 682) par rapport à juin 2010 (-0,5 % sur un trimestre). Le nombre de retrait de cartes bancaires (422) diminue de 27,4 % (-159) sur un an et de 27 % (-156) entre mars et juin 2011.

2.4 – La conjoncture bancaire et financière au troisième trimestre 2011

Au regard des résultats de l'enquête de conjoncture menée par l'IEDOM auprès des dirigeants des banques locales, l'activité bancaire devrait poursuivre sa progression au 3^{ème} trimestre 2011.

L'ensemble des soldes d'opinion des dirigeants concernant le volume d'activité est positif. L'activité de crédit resterait bien orientée grâce à la progression des crédits à l'habitat et à la consommation accordés aux particuliers et à un recours accru des entreprises aux crédits d'exploitation. La collecte des dépôts devrait se poursuivre à un rythme soutenu au 3^{ème} trimestre. Porté par la bonne tenue de l'activité et par le développement des commissions, le PNB devrait croître au même rythme qu'au trimestre précédent. En dépit d'une augmentation sensible des charges d'exploitation, le résultat net devrait s'inscrire en hausse à la faveur d'un net repli du coût du risque.

Au 4^{ème} trimestre, bien que l'environnement économique soit jugé plus incertain, l'activité de collecte et de crédit devrait rester dans l'ensemble bien orientée et le produit net bancaire s'inscrire en hausse, en lien avec un développement marqué des commissions.

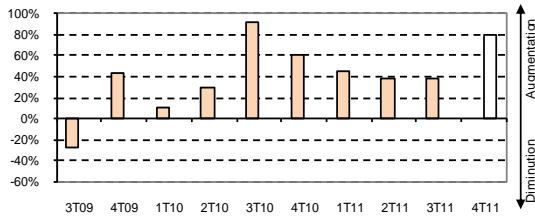
2. L'enquête auprès des établissements de crédit

Soldes d'opinion des dirigeants

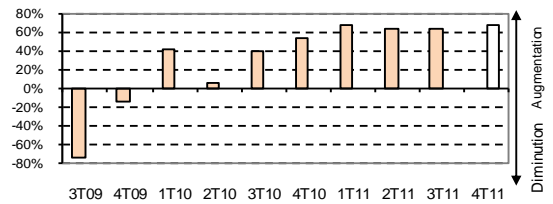
(BDAF, BFCAG, BNP, BRED, CRCAMG, FCMAG, CRCMOM, CMAG)
Enquête relative à l'activité du 3ème trimestre 2011

■ Données brutes □ Prévisions

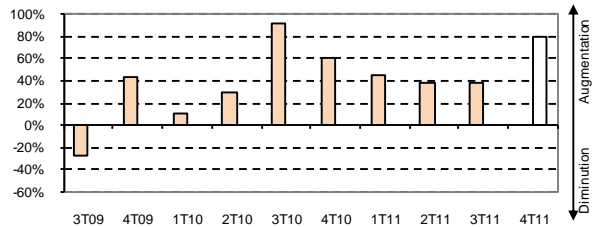
Crédits d'équipement aux entreprises



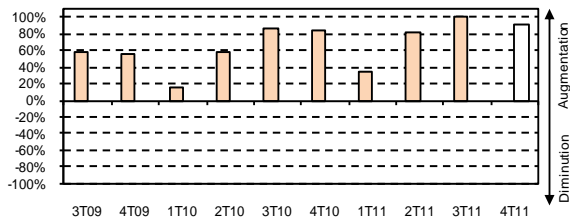
Collecte des dépôts



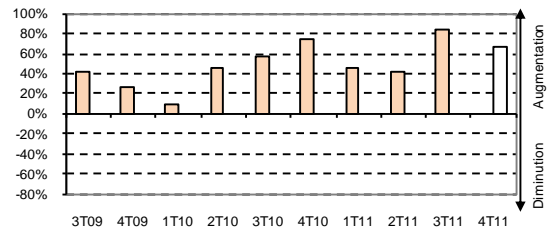
Crédits d'exploitation aux entreprises



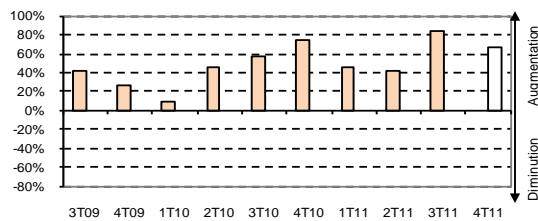
Crédits à l'habitat des particuliers



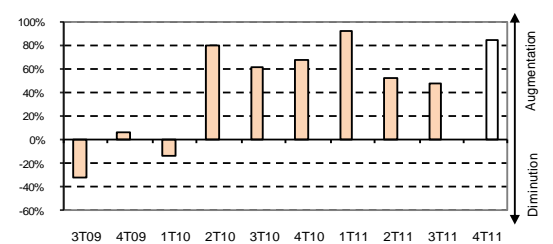
Crédits à la consommation des particuliers



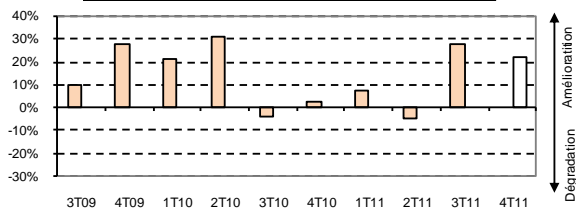
Produit net bancaire



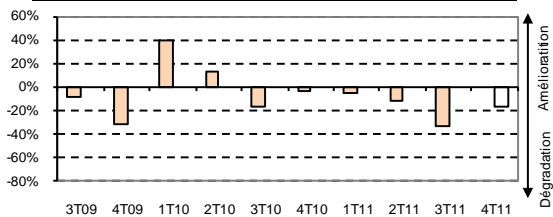
Commissions



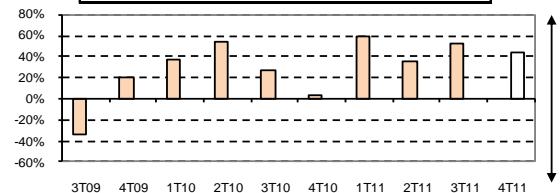
Charges d'exploitation



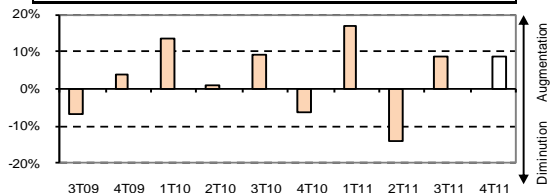
Coût du risque



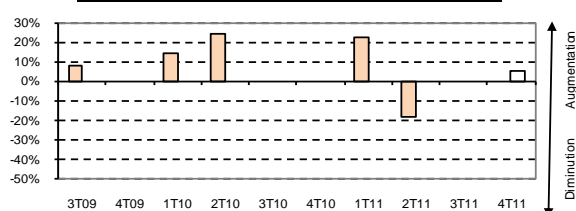
Résultat net



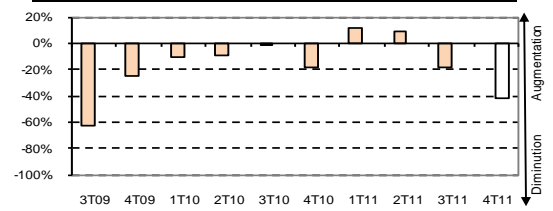
Effectifs



Climat social



Environnement économique



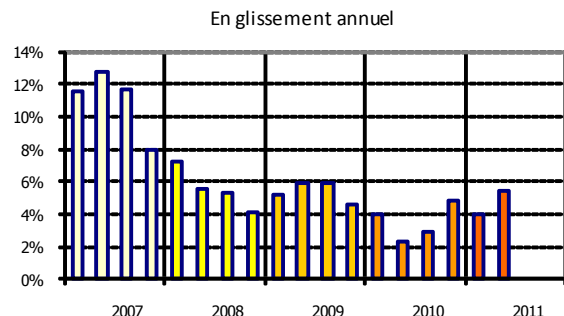
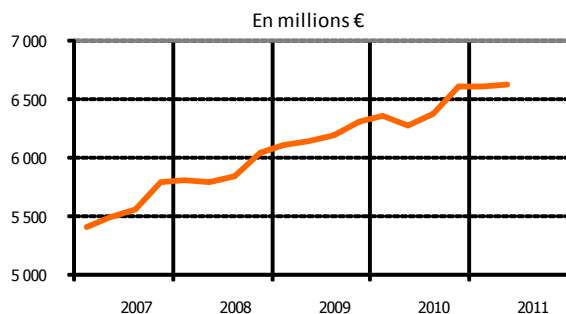
Source : IEDOM

3. Les actifs financiers de la clientèle non financière

ACTIFS	Montants en millions d'euros								Variations	
	juin 07	juin 08	juin 09	juin 10	sept 10	déc 10	mars 11	juin 11	1 an	3 mois
Sociétés non financières	1 081,9	1 138,9	1 203,8	1 225,7	1 191,6	1 317,8	1 249,6	1 270,9	3,7%	1,7%
Dépôts à vue	706,4	690,7	727,4	783,8	757,7	884,6	804,5	797,1	1,7%	-0,9%
Placements liquides ou à court terme	320,4	401,9	428,6	389,1	378,9	382,3	391,3	422,4	8,6%	7,9%
Comptes d'épargne à régime spécial	1,5	0,9	2,4	3,1	3,4	4,0	4,2	4,7	52,8%	10,3%
Placements indexés sur les taux de marché	318,9	401,0	426,1	386,0	375,5	378,4	387,0	417,7	8,2%	7,9%
<i>dont comptes à terme</i>	125,5	160,7	201,9	188,4	193,0	196,2	216,5	237,2	25,8%	9,5%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	159,4	187,7	186,5	162,4	141,1	144,2	131,6	141,9	-2,6%	7,9%
<i>dont certificats de dépôt</i>	33,7	52,4	37,6	35,1	41,4	37,9	38,9	38,5	9,7%	-1,0%
Epargne à long terme	55,1	46,3	47,8	52,8	55,0	53,5	53,8	51,4	-2,5%	-4,5%
OPCVM non monétaires	35,7	26,7	23,0	25,2	26,3	28,2	28,2	27,3	8,6%	-3,1%
Ménages	4 070,3	4 273,3	4 542,5	4 808,6	4 876,5	4 943,9	4 990,6	5 030,0	4,6%	0,8%
Dépôts à vue	953,3	987,2	1 109,4	1 207,1	1 199,7	1 223,4	1 224,8	1 245,1	3,1%	1,7%
Placements liquides ou à court terme	1 412,3	1 552,0	1 641,9	1 650,4	1 648,3	1 660,4	1 673,2	1 677,5	1,7%	0,3%
Comptes d'épargne à régime spécial	1224,9	1314,3	1431,7	1455,0	1456,4	1472,8	1483,9	1485,7	2,1%	0,1%
<i>Livrets ordinaires</i>	549,3	584,7	613,5	620,1	619,6	619,7	618,7	615,2	-0,8%	-0,6%
<i>Livrets A et bleus</i>	391,9	415,2	497,0	520,9	523,7	536,3	550,0	555,5	6,6%	1,0%
<i>Livrets jeunes</i>	14,2	15,2	15,6	15,1	14,9	15,2	14,8	14,9	-1,0%	0,8%
<i>Livrets d'épargne populaire</i>	63,5	70,1	60,6	53,7	53,7	53,8	49,1	49,2	-8,5%	0,2%
<i>Livrets de développement durable</i>	100,4	120,8	135,0	135,3	134,6	136,7	138,9	138,7	2,6%	-0,1%
<i>Comptes d'épargne logement</i>	105,6	108,3	110,0	110,0	109,9	111,2	112,5	112,2	2,0%	-0,3%
Placements indexés sur les taux de marché	187,4	237,7	210,2	194,9	191,9	187,6	189,3	191,8	-1,6%	1,3%
<i>dont comptes à terme</i>	124,9	163,5	139,2	138,3	137,3	135,6	138,2	142,9	3,4%	3,4%
<i>dont bons de caisse</i>	1,4	1,1	0,9	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	18,0%	0,0%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	61,0	73,2	70,2	56,0	54,0	51,2	50,3	48,1	-14,1%	-4,4%
Epargne à long terme	1 704,7	1 734,1	1 791,1	1 951,5	2 028,5	2 060,1	2 092,6	2 107,4	8,0%	0,7%
Plans d'épargne logement	459,2	447,6	437,2	438,5	436,4	446,0	445,4	441,7	0,7%	-0,8%
Plans d'épargne populaire	90,2	85,6	81,6	78,6	76,8	76,8	74,6	72,3	-8,1%	-3,2%
Autres comptes d'épargne	6,5	6,9	6,5	6,5	6,4	6,0	6,0	5,8	-11,2%	-4,2%
Portefeuille-titres	173,6	167,7	163,5	180,1	189,6	186,3	187,0	190,4	5,8%	1,8%
OPCVM non monétaires	102,7	93,4	81,0	75,6	77,0	76,4	74,8	83,4	10,3%	11,5%
Contrats d'assurance-vie	872,5	942,9	1021,3	1172,2	1242,3	1268,5	1304,7	1313,9	12,1%	0,7%
Autres agents	344,0	387,9	397,5	249,7	314,1	350,7	369,1	323,9	29,7%	-12,2%
Dépôts à vue	180,0	196,5	234,7	151,2	193,3	229,5	235,2	216,2	43,0%	-8,1%
Placements liquides ou à court terme	146,5	172,6	145,7	81,1	102,0	99,2	107,0	83,7	3,1%	-21,8%
Comptes d'épargne à régime spécial	43,4	30,8	40,7	25,9	38,2	41,2	44,5	43,3	67,4%	-2,5%
Placements indexés sur les taux de marché	103,1	141,8	105,1	55,2	63,8	58,1	62,6	40,3	-27,0%	-35,6%
<i>dont comptes à terme</i>	54,8	84,5	60,1	18,6	31,5	20,5	20,1	10,9	-41,6%	-46,0%
Epargne à long terme	17,4	18,9	17,1	17,4	18,8	21,9	26,8	24,0	38,1%	-10,3%
Total actifs financiers	5 496,2	5 800,1	6 143,8	6 284,0	6 382,2	6 615,0	6 609,3	6 624,7	5,4%	0,2%
Dépôts à vue	1 839,8	1 874,4	2 071,5	2 142,2	2 150,7	2 337,5	2 264,6	2 258,4	5,4%	-0,3%
Placements liquides ou à court terme	1 879,2	2 126,5	2 216,2	2 120,1	2 129,3	2 142,0	2 171,5	2 183,5	3,0%	0,6%
Comptes d'épargne à régime spécial	1269,9	1346,0	1474,8	1481,6	1495,6	1518,0	1532,7	1533,7	3,5%	0,1%
Placements indexés sur les taux de marché	609,3	780,5	741,4	636,1	633,3	621,9	638,9	649,8	2,1%	1,7%
Epargne à long terme	1 777,2	1 799,3	1 856,0	2 021,7	2 102,2	2 135,6	2 173,2	2 182,8	8,0%	0,4%
Epargne à long terme hors assurance-vie	904,7	856,3	834,6	849,4	859,9	867,1	868,5	869,0	2,3%	0,1%
Plans d'épargne logement	459,2	447,6	437,2	438,5	436,4	446,0	445,4	441,7	0,7%	-0,8%
Plans d'épargne populaire	90,2	85,6	81,6	78,6	76,8	76,8	74,6	72,3	-8,1%	-3,2%
Autres comptes d'épargne	6,5	6,9	6,5	6,5	6,4	6,0	6,0	5,8	-11,2%	-4,2%
Portefeuille-titres	210,4	196,1	205,3	225,1	237,1	233,6	239,4	238,5	6,0%	-0,4%
OPCVM non monétaires	138,4	120,2	104,0	100,8	103,2	104,6	103,0	110,7	9,9%	7,5%

Source : IEDOM

Ensemble des actifs financiers

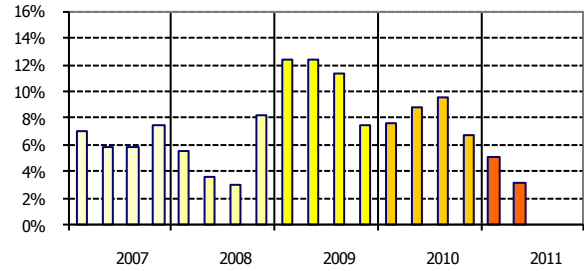
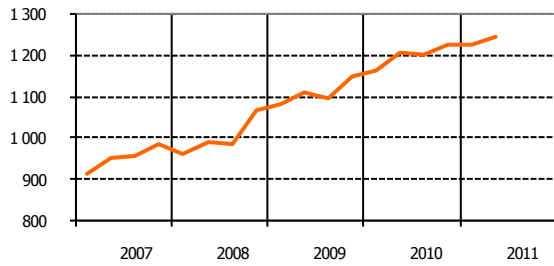


Les placements des ménages

En millions €

Dépôts à vue

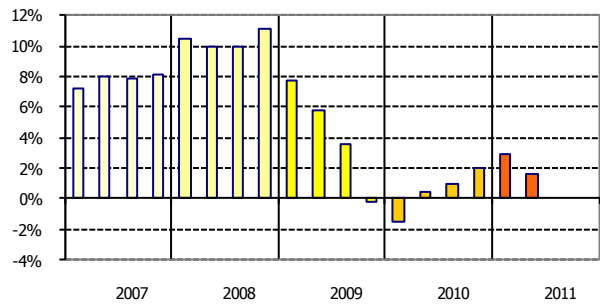
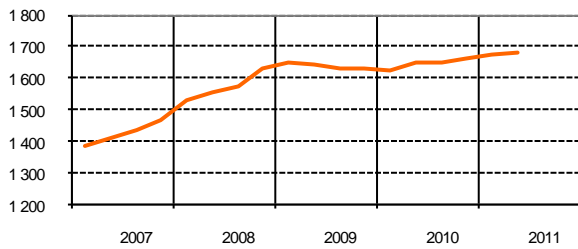
variation en glissement annuel



En millions €

Placements liquides à court terme

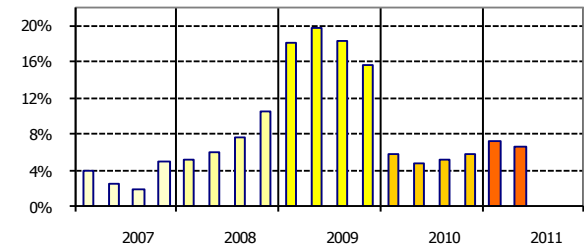
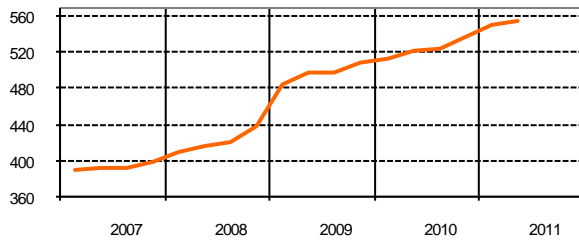
variation en glissement annuel



En millions €

Livrets A et bleu

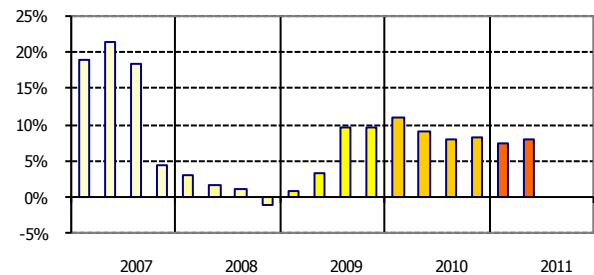
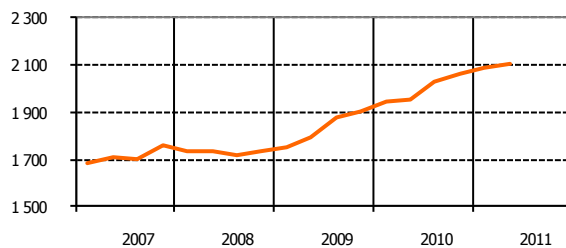
variation en glissement annuel



En millions €

Epargne à long terme

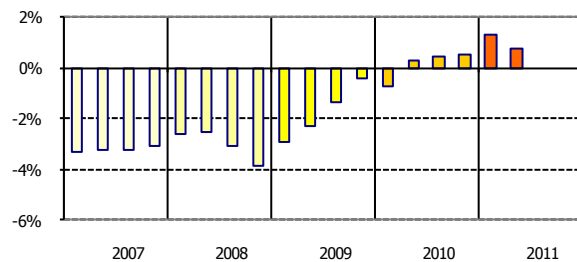
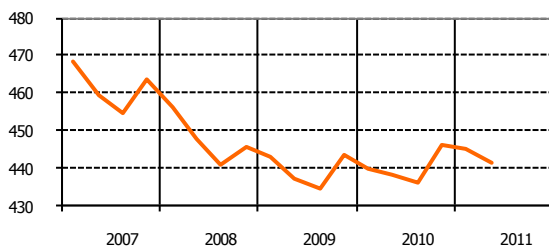
variation en glissement annuel



En millions €

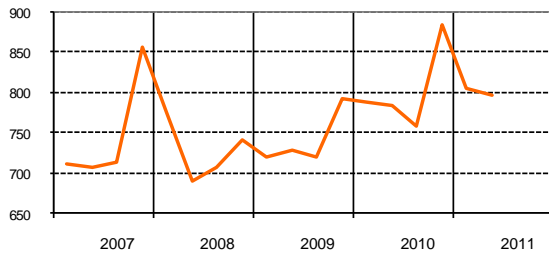
Plans d'épargne logement

variation en glissement annuel



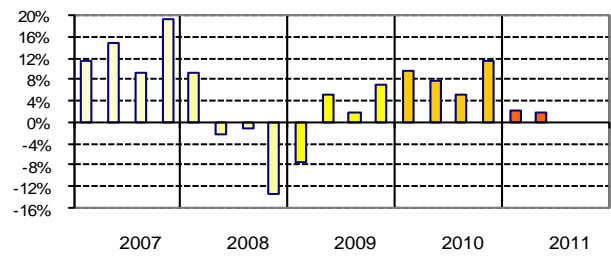
Les disponibilités des entreprises

En millions €

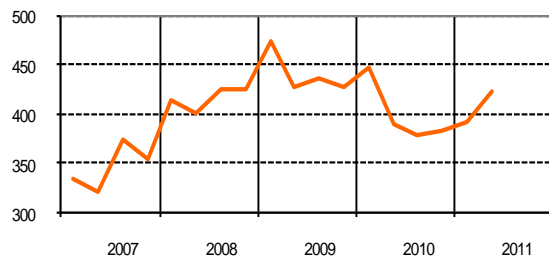


Dépôts à vue

variation en glissement annuel

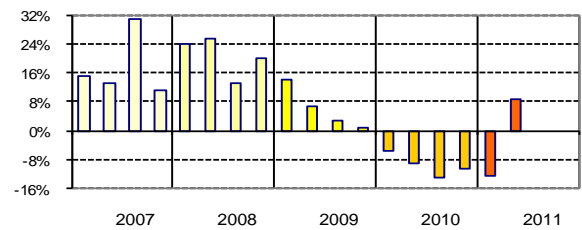


En millions €

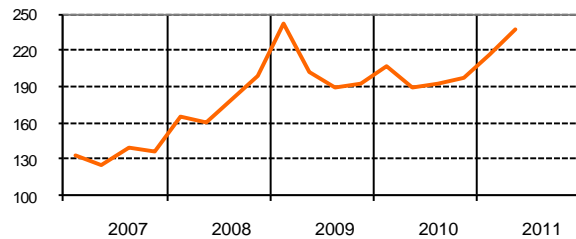


Placements liquides à court terme

variation en glissement annuel

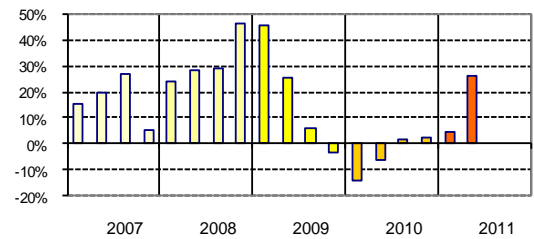


En millions €

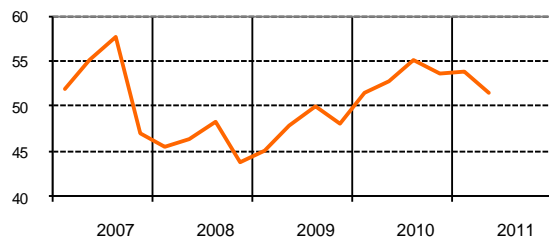


Dépôts à terme

variation en glissement annuel

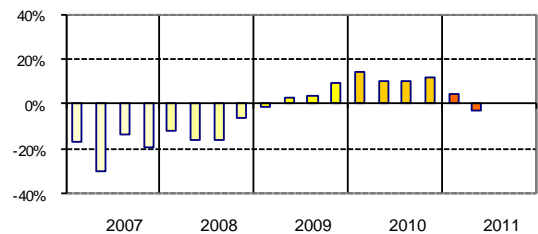


En millions €



Épargne à long terme

variation en glissement annuel



4. Les passifs financiers de la clientèle non financière

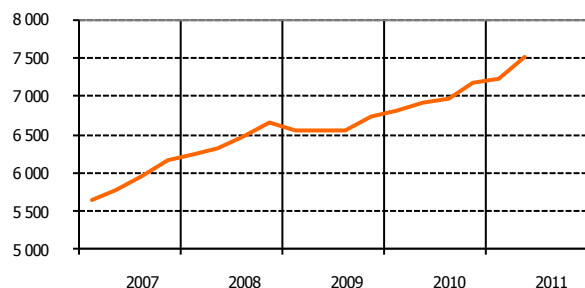
4.1 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit

CCB Tous établissements	Montants en millions d'euros								Variations	
	juin 07	juin 08	juin 09	juin 10	sept 10	déc 10	mars 11	juin 11	an	trim
Entreprises	2 901,2	3 204,3	3 273,6	3 295,8	3 269,3	3 370,1	3 372,6	3 536,7	7,3%	4,9%
Crédits d'exploitation	446,5	472,5	442,6	363,5	350,3	354,4	317,8	364,3	0,2%	14,6%
Créances commerciales	34,0	34,5	34,3	34,4	36,1	37,6	27,1	31,0	-10,1%	14,1%
Crédits de trésorerie	216,8	215,8	202,1	170,5	173,8	152,4	159,3	162,8	-4,5%	2,2%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	51,3	48,3	43,0	40,5	39,9	39,9	38,5	38,3	-5,4%	-0,5%
Comptes ordinaires débiteurs	164,7	191,6	184,2	135,1	117,7	132,2	104,6	140,9	4,3%	34,7%
Affacturage	32,0	30,6	22,0	23,5	22,8	32,2	26,7	29,6	26,3%	10,8%
Crédits d'investissement	1 132,0	1 279,1	1 318,8	1 345,7	1 333,3	1 394,4	1 419,9	1 443,9	7,3%	1,7%
Crédits à l'équipement	934,3	1052,5	1115,9	1115,1	1104,1	1159,2	1177,6	1208,3	8,7%	2,6%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	12,5	10,2	13,5	10,4	12,1	26,4	21,6	23,0	-5,7%	12%
Crédit-bail	197,8	226,6	202,9	234,2	229,2	235,1	242,4	235,6	0,6%	-2,8%
Crédits immobiliers	1 308,2	1 434,6	1 496,0	1 561,3	1 563,5	1 598,6	1 613,5	1 703,2	9,1%	5,6%
Autres crédits	14,5	18,1	16,2	25,3	22,2	22,6	21,4	25,3	-0,1%	18,0%
Ménages	2 103,2	2 332,8	2 434,7	2 613,1	2 655,5	2 730,4	2 742,2	2 781,7	6,5%	1,4%
Crédits à la consommation	854,1	891,4	882,3	919,8	932,7	951,5	958,3	967,3	5,2%	0,9%
Crédits de trésorerie	774,4	809,6	802,4	842,4	854,6	874,7	879,9	886,9	5,3%	0,8%
Comptes ordinaires débiteurs	40,4	40,5	45,6	48,0	48,7	47,4	50,9	53,1	10,7%	4,3%
Crédit-bail	39,3	41,2	34,3	29,4	29,4	29,4	27,4	27,3	-7,4%	-0,6%
Crédits à l'habitat	1 246,6	1 439,2	1 550,7	1 691,9	1 721,3	1 777,4	1 782,2	1 812,7	7,1%	1,7%
Autres crédits	2,4	2,3	1,7	1,4	1,5	1,5	1,7	1,8	27,4%	2,6%
Collectivités locales	605,2	626,2	635,4	741,1	749,8	762,5	748,2	825,3	11,4%	10,3%
Crédits d'exploitation	22,8	11,2	10,4	7,3	9,4	8,7	9,9	70,3	862,5%	610,3%
Crédits de trésorerie	22,8	10,8	10,2	6,9	9,3	8,3	9,3	12,2	75,9%	31,3%
Comptes ordinaires débiteurs	-	0,4	0,2	0,4	0,1	0,4	0,6	58,1	ns	9287,5%
Crédits d'investissement	567,5	602,0	612,7	721,5	728,8	742,1	726,7	744,6	3,2%	2,5%
Crédits à l'équipement	566,4	601,1	612,1	721,1	728,3	741,7	726,4	744,3	3,2%	2,5%
Crédit-bail	11	0,9	0,6	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	-32,2%	-8,3%
Crédits à l'habitat	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	ns	ns
Autres crédits	14,8	13,0	12,3	12,3	11,6	11,6	11,6	10,3	-15,8%	-11,1%
Autres agents et CCB non ventilés	149,5	162,4	210,7	264,3	298,7	318,9	357,7	359,4	36,0%	0,5%
Total sain	5 759,1	6 325,8	6 554,4	6 914,3	6 973,3	7 181,8	7 220,7	7 503,1	8,5%	3,9%
Créances douteuses brutes	579,5	586,4	551,9	600,2	623,4	662,1	642,6	620,4	3,4%	-3,5%
Créances douteuses nettes	206,7	216,6	195,0	239,1	254,3	301,4	275,1	256,6	7,3%	-6,7%
Provisions	373,7	369,9	358,6	361,1	369,1	360,7	367,5	363,8	0,7%	-1,0%
Encours total	6 338,6	6 912,2	7 106,4	7 514,5	7 596,7	7 844,0	7 863,3	8 123,5	8,1%	3,3%
Taux de créances douteuses	9,1%	8,5%	7,8%	8,0%	8,2%	8,4%	8,2%	7,6%	-0,4 pt	-0,5 pt
Taux de provisionnement	64,5%	63,1%	65,0%	60,2%	59,2%	54,5%	57,2%	58,6%	-15 pts	14 pts

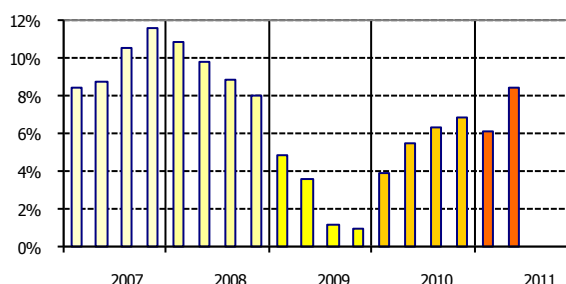
Source : IEDOM

Encours de crédit sain total

En millions €



variation en glissement annuel



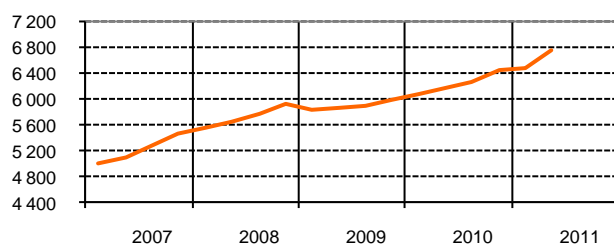
4.2 Concours consentis par les établissements de crédit locaux

CCB Etablissements locaux	Montants en millions d'euros								Variations %	
	juin 07	juin 08	juin 09	juin 10	sept 10	déc 10	mars 11	juin 11	1 an	3 mois
Entreprises	2 437,0	2 723,0	2 795,8	2 798,5	2 781,0	2 859,2	2 852,5	3 010,4	7,6%	5,5%
Crédits d'exploitation	399,8	425,3	405,5	333,0	328,3	337,1	300,2	342,7	2,9%	14,2%
Créances commerciales	33,8	34,2	33,9	30,7	31,8	36,7	25,4	27,7	-9,7%	9,2%
Crédits de trésorerie	194,8	201,5	185,7	157,8	161,7	140,9	147,1	148,8	-5,7%	1,2%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	50,1	47,3	42,4	40,2	39,4	39,7	38,2	38,1	-5,1%	-0,3%
Comptes ordinaires débiteurs	139,3	159,0	163,8	121,0	112,0	127,2	101,0	136,5	12,8%	35,2%
Affecturage	31,9	30,6	22,0	23,5	22,8	32,2	26,7	29,6	26,3%	10,8%
Crédits d'investissement	720,8	851,7	882,4	882,2	870,1	904,5	922,1	943,9	7,0%	2,4%
Crédits à l'équipement	613,2	741,0	783,7	792,5	783,7	819,0	831,4	854,8	7,9%	2,8%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	62,7	66,2	84,7	79,6	77,0	75,2	68,5	68,5	-14,0%	-0,1%
Crédit-bail	107,6	110,6	98,7	89,8	86,4	85,5	90,7	89,1	-0,7%	-1,7%
Crédits immobiliers	1 301,9	1 428,0	1 491,7	1 557,9	1 560,4	1 595,0	1 608,7	1 698,4	9,0%	5,6%
Autres crédits	14,5	18,1	16,2	25,3	22,2	22,6	21,4	25,3	-0,1%	18,0%
Ménages	2 080,2	2 313,4	2 410,4	2 576,3	2 616,7	2 698,3	2 725,4	2 765,1	7,3%	1,5%
Crédits à la consommation	853,6	891,0	881,9	910,3	921,1	940,9	947,5	956,5	5,1%	0,9%
Crédits de trésorerie	774,4	809,6	802,4	833,0	843,2	864,4	869,6	876,6	5,2%	0,8%
Comptes ordinaires débiteurs	39,9	40,2	45,1	47,8	48,5	47,1	50,5	52,6	10,0%	4,3%
Crédit-bail	39,3	41,2	34,3	29,4	29,4	29,4	27,4	27,3	-7,4%	-0,6%
Crédits à l'habitat	1 224,1	1 420,1	1 526,9	1 664,6	1 694,1	1 756,0	1 776,2	1 806,8	8,5%	1,7%
Autres crédits	2,4	2,3	1,7	1,4	1,5	1,5	1,7	1,8	27,4%	2,6%
Collectivités locales	446,4	486,8	497,8	605,5	615,4	628,8	621,7	698,1	15,3%	12,3%
Crédits d'exploitation	0,9	7,5	9,6	7,3	9,4	8,7	9,9	70,3	862,6%	610,4%
Crédits de trésorerie	0,9	7,1	9,4	6,9	9,3	8,3	9,3	12,2	75,9%	31,4%
Comptes ordinaires débiteurs	-	0,4	0,2	0,4	0,1	0,4	0,6	58,1	ns	ns
Crédits d'investissement	430,5	466,3	475,8	586,0	594,4	608,4	600,2	617,4	5,4%	2,9%
Crédits à l'équipement	430,1	465,9	475,6	585,7	594,2	608,2	600,0	617,3	5,4%	2,9%
Crédit-bail	0,4	0,4	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	ns	ns
Crédits à l'habitat	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	ns	ns
Autres crédits	14,8	13,0	12,3	12,3	11,6	11,6	11,6	10,3	ns	ns
Autres agents et CCB non ventilés	111,0	115,5	147,4	192,8	228,5	248,8	282,2	285,6	48,1%	1,2%
Total sain	5 074,6	5 638,7	5 851,4	6 173,1	6 241,6	6 435,0	6 481,85	6 759,1	9,5%	4,3%
Créances douteuses brutes	512,0	530,9	521,9	534,1	553,6	580,1	568,2	543,4	1,7%	-4,4%
Créances douteuses nettes	139,1	161,0	165,0	173,0	184,5	219,4	200,7	179,6	3,8%	-10,5%
Provisions	373,7	369,9	358,6	361,1	369,1	360,7	367,5	363,8	0,7%	-1,0%
Total brut	5 586,6	6 169,5	6 373,3	6 707,2	6 795,1	7 015,1	7 050,0	7 302,5	8,9%	3,6%
<i>Taux de créances douteuses</i>	9,2%	8,6%	8,2%	8,0%	8,7%	8,3%	8,1%	7,4%	-0,5pt	-0,6pt
<i>Taux de provisionnement</i>	73,0%	69,7%	68,7%	67,6%	66,7%	62,2%	64,7%	66,9%	-0,7pt	2,3pts

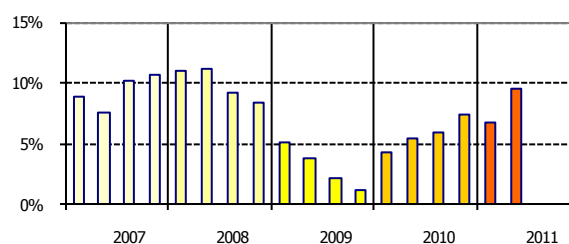
Source : IEDOM

Encours de crédit sain des EC locaux

En millions €

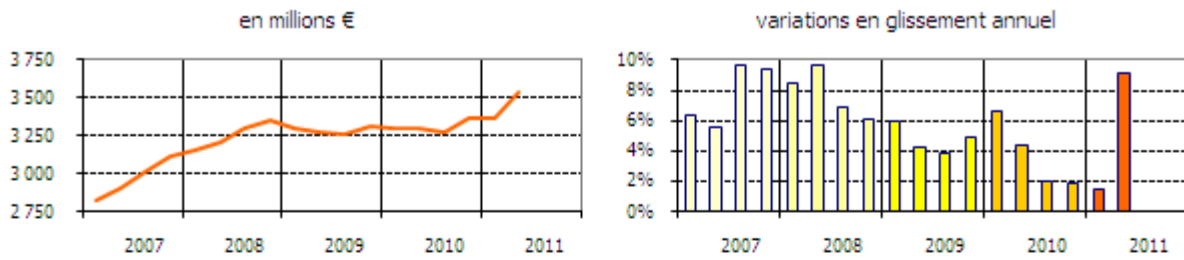


variation en glissement annuel

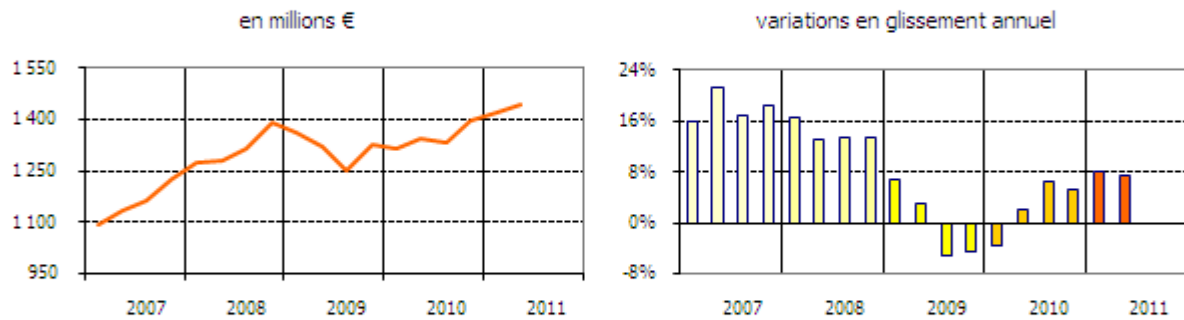


L'endettement des entreprises

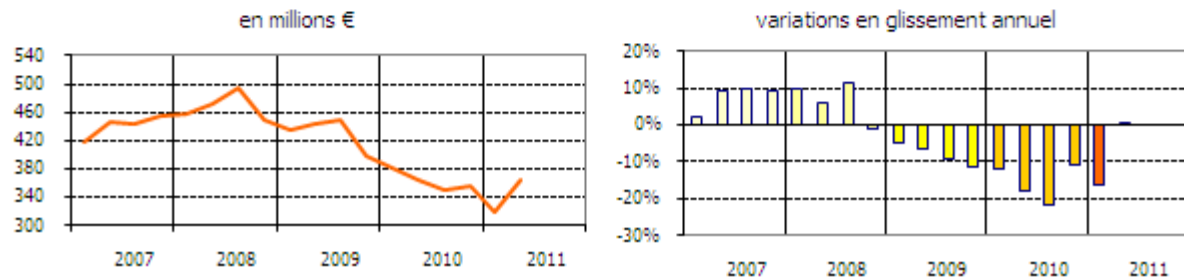
Ensemble des concours sains



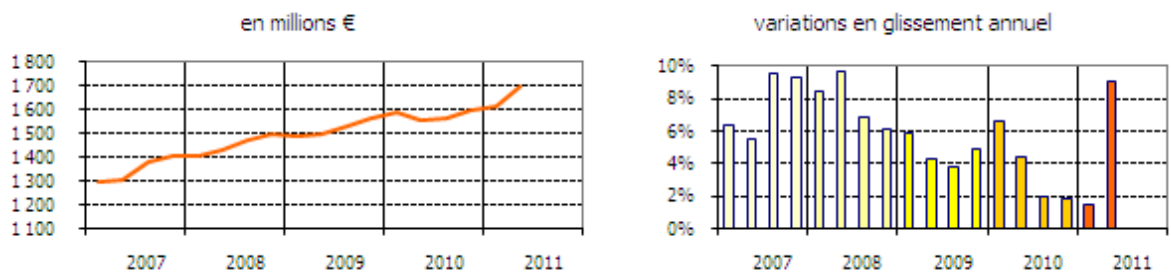
Crédits d'investissement



Crédits d'exploitation

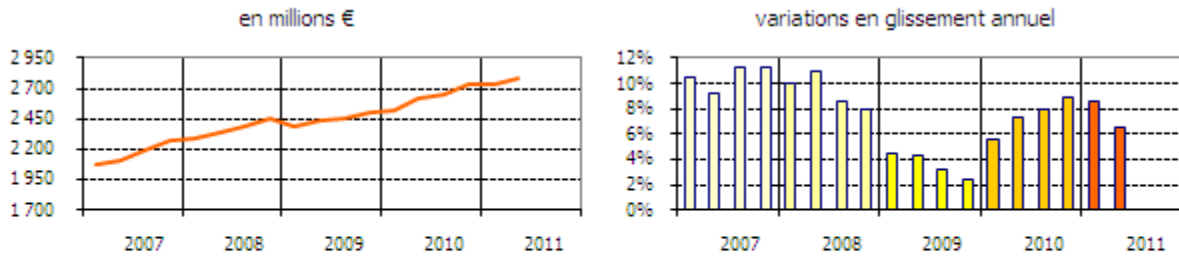


Crédits immobiliers

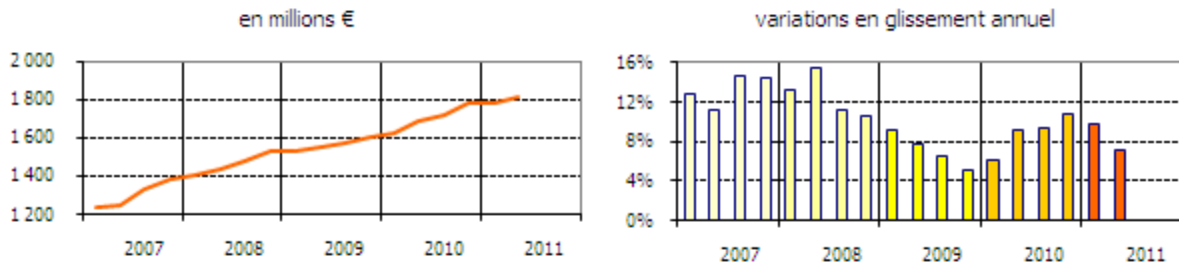


L'endettement des ménages

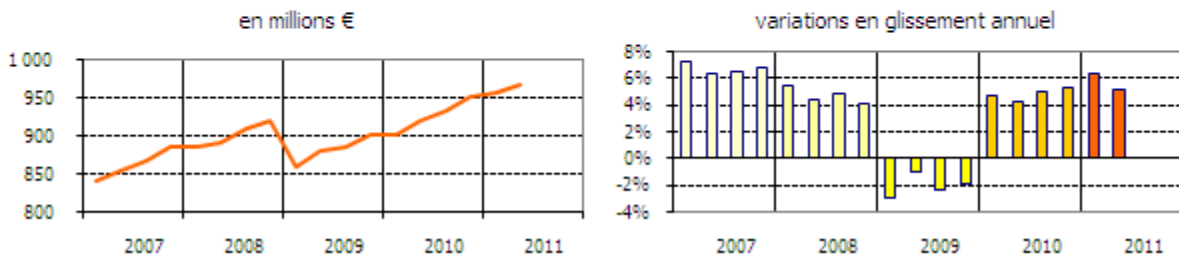
Ensemble des concours sains



Crédits à l'habitat

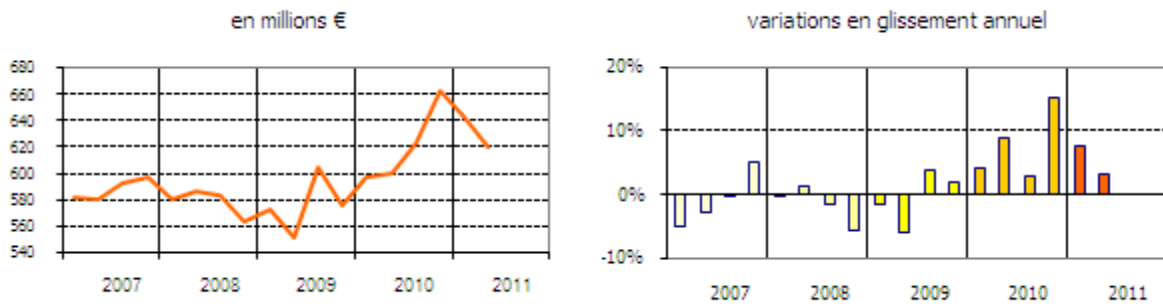


Crédits à la consommation



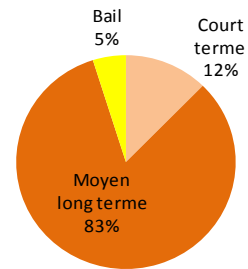
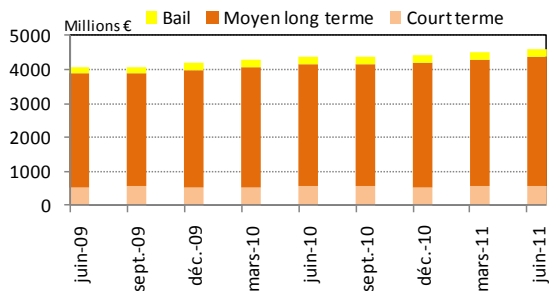
L'évolution des créances douteuses brutes

Créances douteuses brutes

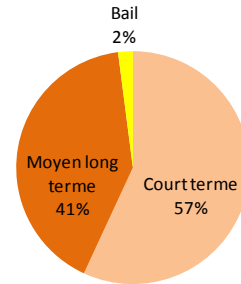
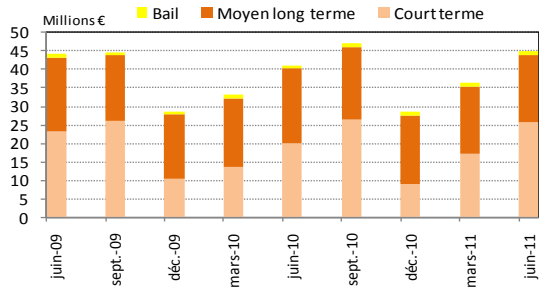


5. Risques sectoriels¹

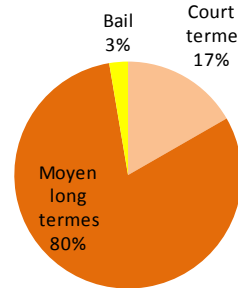
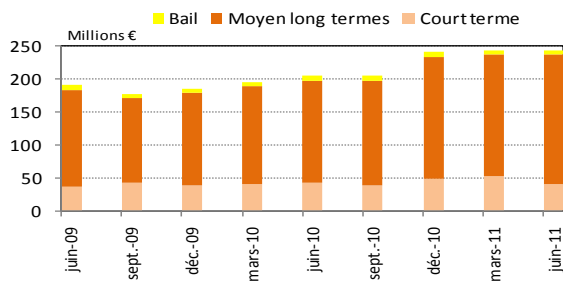
Evolution globale



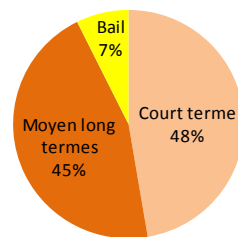
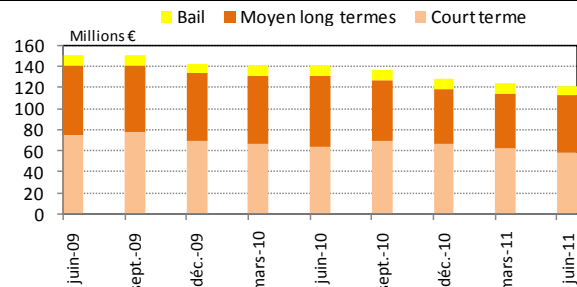
Secteur primaire



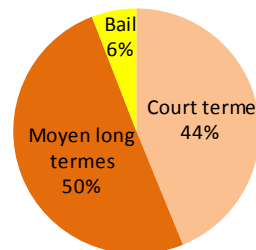
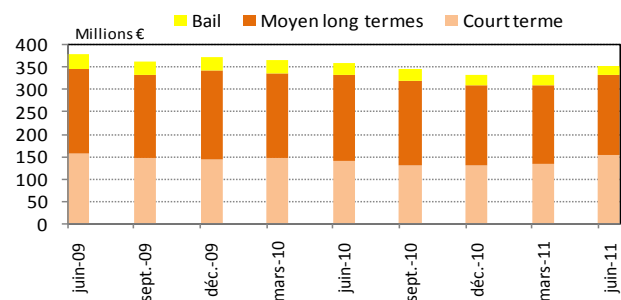
Industrie



Construction

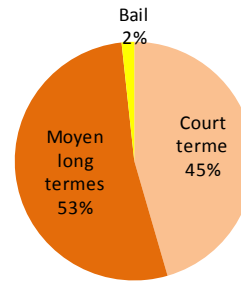
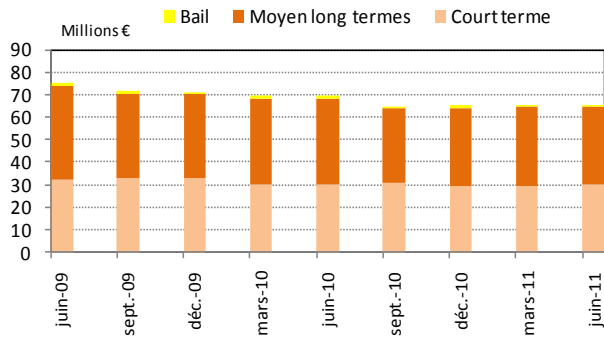


Commerce

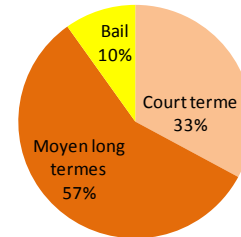
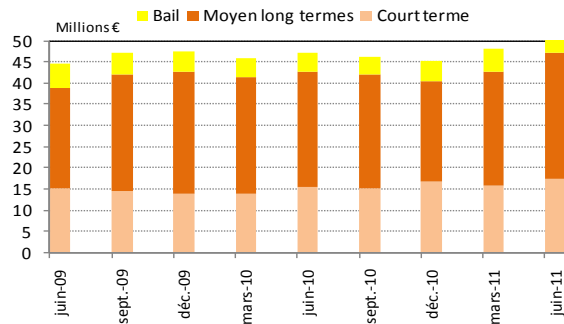


¹ Les données présentées ici sont issues du Service Central des Risques de la Banque de France et ne comprennent pas les engagements de hors bilan ni les encours titrisés.

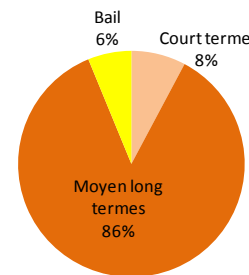
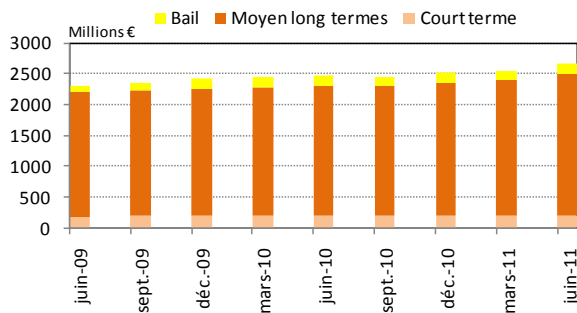
Hôtels - restaurants



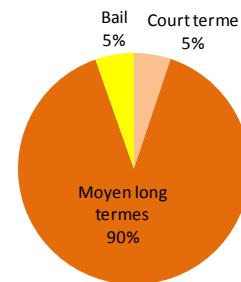
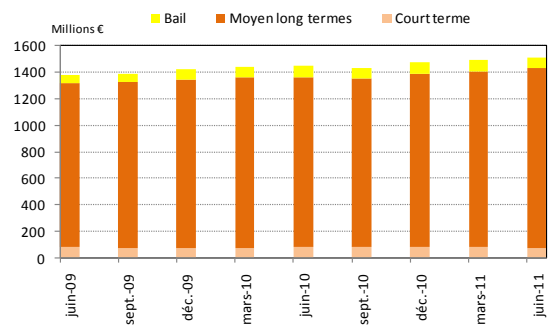
Transports



Services



dont Immobilier

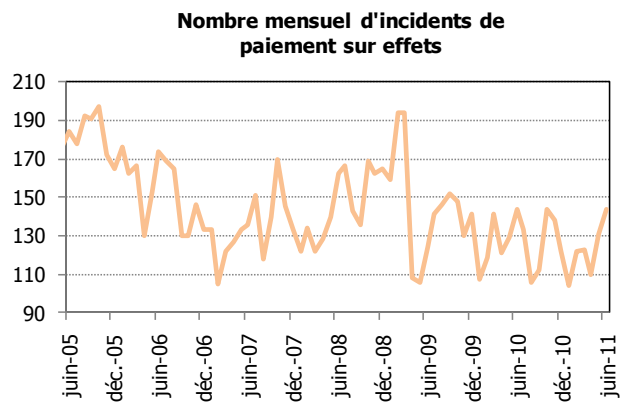
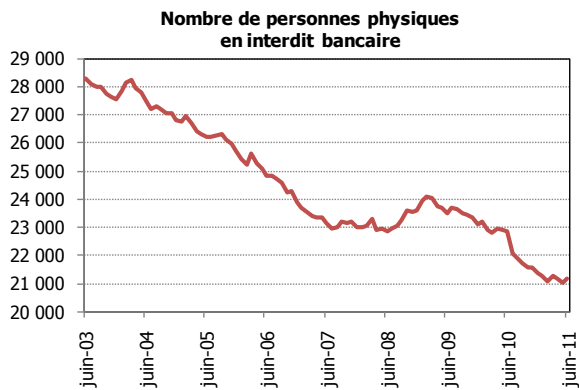


6. Indicateurs de vulnérabilité

Principaux indicateurs de vulnérabilité recensés sur la place bancaire locale

	nombre	var. annuelle (%)	var. annuelle (valeur)
Incidents de paiement sur effets (IPE) 30 juin 2011			
Cumul annuel des IPE en nombre	1 489	-8,0%	-130
Cumul annuel des IPE en milliers €	16 908	1,8%	303
Interdits bancaires 30 juin 2011			
Nombre de personnes morales interdites bancaires	2 956	-2,8%	-84
Personnes physiques interdites bancaires	21 172	-7,4%	-1 682
Surendettement 30 juin 2011			
Nombre de dossiers déposés (cumul annuel)	401	26,1%	83
Décisions de retrait de cartes bancaires 30 juin 2011			
Cumul annuel du nombre de retraits de CB	5 278	-6,4%	-358

Source : Banque de France, IEDOM



Source : Banque de France, IEDOM

7. Rappel des taux

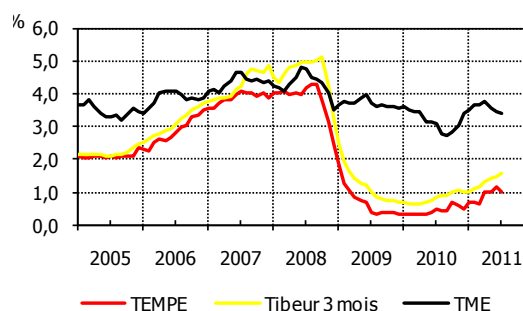
7.1 Taux réglementés

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE		TAUX DE L'EPARGNE REGLEMENTEE (depuis le 1er août 2011)		
Taux de soumission minimal des opérations principales de refinancement (13/07/11)	1,50%	Livret A et bleu 2,25%	LDD 2,25%	LEP 2,75%
Taux de la facilité de dépôt (13/07/11)	0,75%	PEL* 2,50%	CEL* 1,50%	
Taux de la facilité de prêt marginal (13/07/11)	2,25%	TAUX D'INTERET LEGAL		
		ANNEE 2010 (JO du 03/02/11)	0,38%	
		ANNEE 2009 (JO du 11/02/10)	0,65%	

* Hors prime d'Etat

Source : Banque de France

7.2 Principaux taux de marché



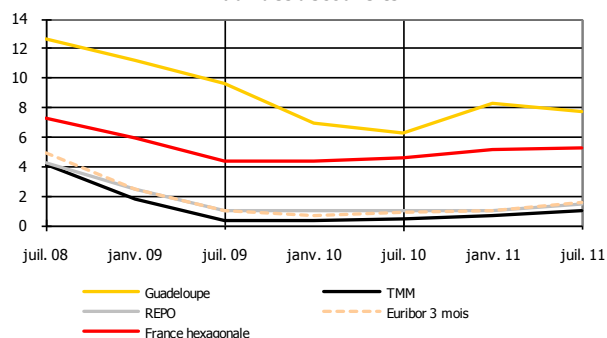
7.3 Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises

Taux moyens pondérés

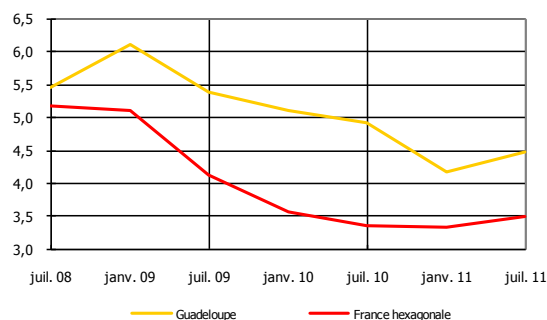
en %	janv 2010	juil 2010	janv 2011	juil 2011	Var. en pts 6 mois	1 an
Crédits CT						
Escompte	5,90	3,87	6,08	6,23	0,15	2,36
Découvert	6,94	6,32	8,35	7,74	-0,61	1,42
Autres crédits CT	6,85	6,56	4,18	6,77	2,59	0,21
Total crédits CT	6,57	5,49	6,76	7,16	0,40	1,67
Crédits MT et LT	5,11	4,93	4,18	4,49	0,31	-0,44
ENSEMBLE	5,69	5,14	5,19	5,52	0,33	0,38

Source : IEDOM

Taux des découverts



Taux des crédits à moyen et long termes



Source : IEDOM, Banque de France

7.4 Taux de l'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1^{er} de la loi n° 66-1010 du 28 décembre 1996.

Catégorie		Taux effectif pratiqué au 2 ^{ème} trim. 2011 par les établissements de crédit	Plafond de l'usure applicable à compter du 1 ^{er} juillet 2011
PARTICULIERS	Prêts immobiliers aux particuliers		
	- Prêts à taux fixe	4,48%	5,97%
	- Prêts à taux variable	4,00%	5,33%
	- Prêts relais	4,55%	6,07%
PARTICULIERS	Autres prêts aux particuliers		
	- Prêts ≤ 1524 € (*)	ND	21,41%
	- Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament > 1524 € (*)	ND	19,37%
	- Prêts personnels et autres prêts > 1524 €	ND	11,22%
ENTREPRISES	Prêts aux entreprises		
- Découverts en compte (**)	10,41%	13,88%	

(*) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.

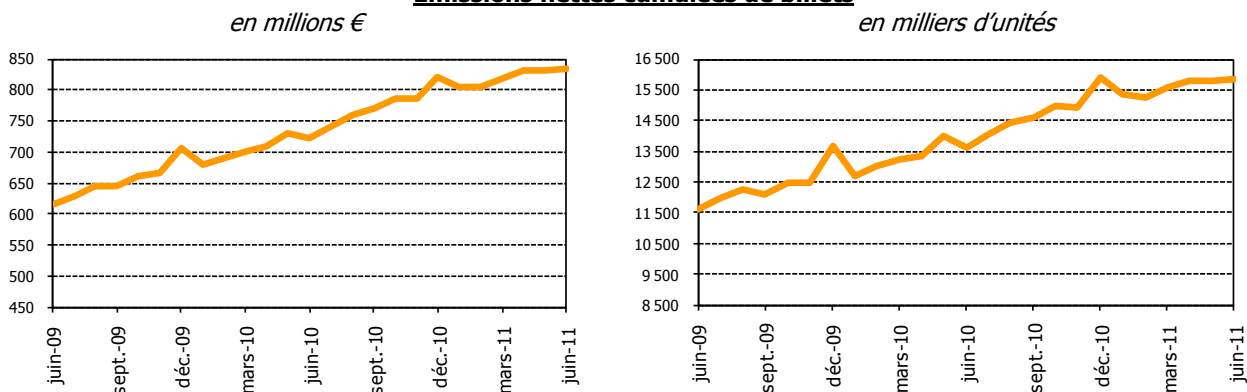
(**) ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

Source : Banque de France

8. Monnaie fiduciaire

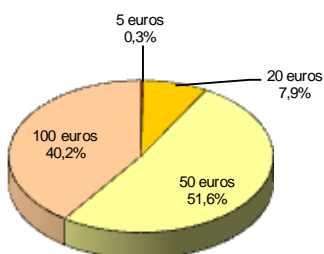
8.1 Emission mensuelle de billets euros

Emissions nettes cumulées de billets

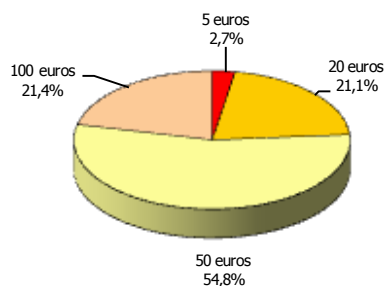


Répartition par coupure de l'émission nette de billets au 30 juin 2011

Répartition en valeur*



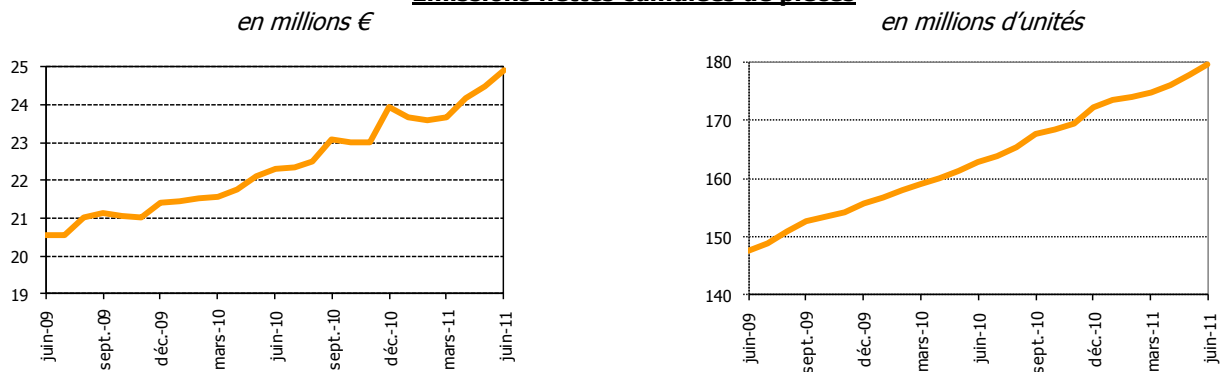
Répartition en volume*



* hors billets de 10, 200 et 500 euros (la contribution étant négative)

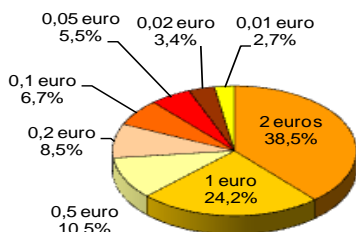
8.2 Emission de pièces euros

Emissions nettes cumulées de pièces

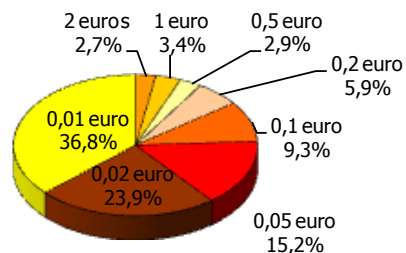


Répartition par coupure de l'émission nette de pièces au 30 juin 2011

Répartition en valeur



Répartition en volume



Ont participé à la réalisation de ce bulletin :

Charles APANON

Fanny EUGENIE

Lorry HAJJAR

Florence MAR PICART

Michelle MINATCHY

Eric MORIAME

INSTITUT D'ÉMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER
Parc d'activités La providence – ZAC de Dothémare - 97 139 LES ABYMES
Téléphone : 0590.93.74.00 – télécopie : 0590.93.74.25
Site Internet : www.iedom.fr

Directeur de la publication : Nicolas DE SEZE
Responsable de la rédaction : Charles APANON
Editeur : IEDOM

Achévé d'imprimer le 23 septembre 2011
Dépôt légal : septembre 2011 - n° ISSN : 0296-3116